



## Future séparation concubinage Aide

Par **lolita06**, le **01/01/2014** à **22:36**

bonjour

N'ayant pas de travail fixe (cdd 20h par semaine) je souhaiterais me séparer de mon compagnon car cela ne va plus entre nous.

hors nous avons un garçon de 7 ans que dois je faire?

je n'ai pas de logement, des prêts en commun et un véhicule en commun

qui dois je contacter?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **Tisuisse**, le **02/01/2014** à **11:47**

Bonjour,

Pour un logement : une assistante sociale,

pour la répartition des biens communs, le droit de garde de votre fils, la pension alimentaire :

le juge aux affaires familiales surtout si le papa a reconnu son fils.

Par **aguesseau**, le **02/01/2014** à **14:14**

bjr,

en union libre, la séparation est libre donc vous devez trouver un accord avec votre compagnon.

pour les prêts en commun, cela ne change rien l'organisme de crédit n'est pas concerné par

voire séparation, vous restez solidaire des remboursements de prêts.  
pour la voiture, le propriétaire c'est celui qui figure sur la facture d'achat (et non sur la carte grise).  
cdt